

Le Lycée Agricole de Somme Vesle

et

L'Association d'Attelage de Champagne

date	Samedi 24 dimanche 25 mai 2008
organisation	Lycée Agricole et AAC
Contact	Catherine Chevaux
concours	03.26.74.10.30 ou 06.59.32.12.55 catchevaux@wanadoo.fr
Contact	Catherine Lepage
bénévoles	03.26.66.92.92 ou 06.08.54.58.84 lepage.cat@wanadoo.fr
restauration	Lycée de Somme Vesle (N3)
Type	SHF...Amateur Elite...entraînement

Engagements : SHF et Amateur Elite : Internet ou minitel

Entraînement : ouvert aux attelages à 1 et à 2 catégorie poneys, chevaux, traits.

Droit d'engagement : 20€ par attelage

Date limite d'engagement : mardi 20 Mai 2008

Installation : paddocks en zones fermées (pas de boxes)

2 carrières de 100m X 40m

Reprise n°2 bis (possibilité d'entraînement sur d'autres reprises)

Marathon : phase A : non, phase B : oui, phase E : 5 obstacles

Repas samedi soir : 16€ par personne

Dimanche midi : restauration rapide

Rappels : 1) les meneurs et les grooms doivent être titulaires d'une licence club (licence avec certificat médical)

2) pour le marathon les casques et protège dos sont obligatoires ainsi que la feuille

de renseignements médicaux (contactez-nous si besoin).

3) les papiers des chevaux et licences doivent être présentes dès votre arrivée

Le Lycée de Somme-Vesle met son terrain à disposition. Certaines zones seront interdites, nous vous remercions à l'avance de respecter les consignes.

SOMME-VESLE
Entraînement du 24 ET 25 MAI 2008

Bulletin d'inscription par attelage à renvoyer à : Catherine Chevaux
 8, rue de Bronne 51300 Bassu

groom
meneur
nom et prénom
adresse
Tel
mail
licence
Association
Nombre de passages

Catégorie (entourer)	Noms du/des chevaux	N° sire	race	âge	Voiture mania
1poney
2ponys	1 ^{er} :
	2 ^{ème}
1cheval
2chevaux	1 ^{er}
	2 ^{ème}
1 trait
2 traits	1 ^{er}
	2 ^{ème}

Récapitulatif des inscriptions (1 seul par meneur)	
Nom :
Prénom :
.....
.....
Engagement attelage	nombre
.....	Total
20 € par attelage
Repas samedi soir	nombre
.....	Total
16 € par repas
Total général :	
Les inscriptions doivent être accompagnées de leur règlement à l'ordre de : A.S.C. du Lycée Agricole de Châlons en Champagne	